

**CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 150<sup>me</sup> réunion du 23/05/2019.****I – Campagne d'impôt sur le revenu (et Impôt sur la Fortune Immobilière).****A) Bilan de la campagne 2018.****1) Mutualisation des moyens des Services des Impôts des Particuliers (SIP) durant la campagne I R.**

L'administration a suspendu les protocoles répartissant les tâches entre les SIP, afin de mobiliser davantage d'effectifs (= parmi les postes non supprimés). D'habitude en effet, s'il y a plusieurs SIP dans un bâtiment, un seul assure l'accueil. La direction prévoit également une révision des protocoles.

De plus, elle se réfère à l'effectif réel, et non au Tagerfip, ce qui semble manifester un déclin de cet outil.

2) Le nombre de déclarants en ligne de l'impôt sur le revenu a augmenté et est majoritaire à Paris, à 66,21 % (927955 sur 1401443 déclarations). Cette augmentation est cohérente avec l'abaissement (à 15 000€) du seuil de revenu déterminant l'obligation de télé-déclarer.

L'administration pense que la majorité des dépôts papier émane de gens non imposables ou ayant des difficultés avec Internet. C'est probable puisqu'il n'est pas fait une grande publicité à la possibilité de ne pas télé-déclarer, quand l'on estime ne pas pouvoir le faire (faculté discrètement mentionnée en bas de la page 1).

3) Les insuffisances de la télédéclaration selon la direction.

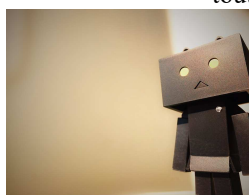
- Impossibilité de modifier la situation de famille si une erreur a été effectuée initialement.

- Lorsque le contribuable a bénéficié en N-1 d'un avis de situation déclarative (ASDIR) à la fin de sa procédure en ligne, il ne comprend pas pourquoi au titre des revenus déclarés cette année, du fait de nouveaux revenus saisis, non éligibles à l'ASDIR, il n'y a pas accès à ce document en fin de procédure.

- les annexes (2047, 2074 et 2044) sont valides même si remplies partiellement, ce qui reporte les problèmes. Et la 2074 en ligne continue à générer des incompréhensions de la part des usagers.

- Le moteur de recherche n'incluait pas les termes courants (exemple : revenus de remplacement au lieu d'allocations chômage)

La déclaration par Internet n'est pas facile pour tout le monde.



4) S'agissant du nouvel **Impôt sur la Fortune Immobilière** (IFI), l'administration avait dû retarder au 15/06/2018 la date limite de dépôt de la déclaration, à cause de la sortie tardive du **bulletin officiel** nécessaire pour éclairer certaines questions. Cela n'a pas dû faciliter la sérénité des usagers.

**B) Organisation de la campagne 2019.**

1) - Les **contrôleurs stagiaires** participent à la campagne, saisissent des déclarations, font la localisation, s'occupent de la taxe d'habitation...

2) - L'absence de budget spécifique (depuis la fin de l'état d'urgence) a conduit à ne maintenir de **vigiles que sur 6 sites les plus importants**, durant la campagne I R à partir du 23/04/2019 pour 4 sites (Argonne, Beuret, Tolbiac, Paganini), et du 29/04/2019 pour 2 sites (Boucry, et Godefroy Cavaignac). Les vigiles sont présents jusqu'au 24/05/2019, sauf ARGONNE où ils sont présents jusqu'au 29/05/2019.

3) L'administration a indiqué ses **critères d'octroi de vigiles à un site** : la volumétrie d'accueil significative, les fiches de signalement, ou les remontées du chef de service.

4) Les représentants ont signalé que des usagers sont pris en charge bien après la fermeture de certains sites (ils sont entrés avant l'heure de fermeture), générant des heures de travail excessives. Mais la direction s'est bornée à rappeler que le chef de service doit veiller à l'absence d'écroulements de ses agents.

Conclusion. La Dgfip se veut moderne mais dans son rapport de mai, la **Cour des Comptes** qualifie ses logiciels de « systèmes vieillissants » (certains remontent aux années 70 !).

## II – Douane, projets immobiliers.

<p><b>1) Rue Y Toudic</b> (direction inter-régionale). Les travaux de « remplacement de la toiture, et le renforcement de la protection des auvents, la réfection des ouvrants, et l'isolation. » démarrent le 01/06/2019 ; l'autorisation de la Ville de Paris, nécessaire pour mettre en place l'échafaudage, dernière formalité de la procédure, sera délivrée d'ici là.</p> <p>Une vingtaine d'agents du 3ème étage sont déplacés temporairement sur le site Vitalys, pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019, ce bail de 6 mois étant prolongé, par précaution, d'un prébail de 3 mois. Les locaux d'accueil au Vitalys sont quasi prêts (câblage encore en cours) et pourront être visités lundi 27 mai par les agents. Ces derniers, outre des conditions matérielles très correctes, bénéficieront d'1h de crédit d'heures par jour (30 mn par trajet).</p> <p>Le changement de groupe des climatiseurs programmé après les travaux de toiture pourra s'effectuer en site occupé et ne retardera pas la réintégration des agents.</p> <p><b>2) BSITM</b> (service à la gare du Nord).</p> <p>La brigade est la seule à pratiquer le contrôle des bagages en plus des contrôles de sûreté. Ses agents prennent leur service extrêmement tôt (05h30) ou le quittent très tard (23h00). L'administration a trouvé (en remplacement du parking de la Gare du Nord fermé le 01/06/19), <b>des places de parking sécurisées et très accessibles</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>. EFFIA (Sncf) : 5 places destinées aux véhicules de service</li><li>. Parking Indigo (rue des Petits Hôtels près de la place Frantz Liszt, soit moins de 10 minutes de la gare) : 35 places pour les véhicules personnels des agents. Ces derniers y auront accès à partir de lundi 27 matin, même si les badges ne sont pas encore distribués, grâce à un dispositif de LAPI (lecture automatique de plaques d'immatriculation). Toutes les informations pratiques leur ont été délivrées par leur encadrement.</li></ul> <p>Par précaution toutefois, l'administration veut poursuivre sa recherche chez l'APHP.</p>	<p>Un de ses représentants a estimé que le conflit social des douanes n'a pas facilité l'écoute de la SNCF, mais <b>FO FINANCES</b> pense que la responsabilité du conflit vient justement en partie du manque de réactivité de ce partenaire pour faire face aux besoins immobiliers de la Brigade qui assure les services sur son site.</p> <p><b>3) Pour les agents de la BSITM également</b>, l'administration recherche un <b>bâtiment complémentaire à proximité</b> (de la gare) <b>pour loger 80 agents durant des travaux de rénovation démarrant en octobre 2019</b>. Il s'agit d'une rénovation d'envergure conduite par la SNCF, propriétaire des lieux ; d'ici là, l'administration poursuivra son programme d'amélioration du cadre de vie, comportant notamment l'installation d'EPC (équipements de protection collectifs) d'ici fin juin. La recherche du local de repli a été déléguée à un prestataire spécialiste de l'immobilier parisien.</p> <p><b>4) L'administration a sollicité auprès de IDF mobilités (ancien STIF)</b> une réduction sur le pass Navigo, permettant, compte tenu de la prise en charge à 50% par l'employeur, d'obtenir une gratuité des transports régionaux comparable à celle dont bénéficient les agents des douanes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette démarche inclut des agents à « fonctions itinérantes », que le service contraint à de fréquents déplacements (Services Examens et concours et Formation professionnelle de Boissy-Saint-Léger, Brigade Hors Rang (BHR), etc.). Sur la demande d'une autre organisation, le président prévoit un point complet sur les besoins spécifiques de ces agents, y compris en ajustements horaires et restauration.</p> <p><b>5) Bureau de la Garantie.</b> L'entreprise qui a mené la rénovation des locaux l'an dernier et est à l'origine de malfaçons dans la serrurerie devrait effectuer d'ici fin juin 2019 le remplacement des serrures défectueuses. Il est par ailleurs confirmé que la suppression du service de la garantie, un temps envisagée au niveau national, a été déclarée inconstitutionnelle.</p>
---	--

## III – Dsfp-Aphp : plan annualisé de prévention (des risques).

<p><b>1) La direction a signalé ses deux axes de travail du PAP.</b></p> <p>Un axe sur les <b>conséquences immobilières du déménagement</b>. Le bilan sur les ambiances thermiques et lumineuses.</p> <p>. Et les <b>risques psychosociaux</b> liés au travail à l'hôpital, le travail des huissiers, le travail au guichet avec le public.</p> <p><b>2) Luminosité.</b> L'administration constate la divergence entre agents sur la luminosité, et prévoit d'acheter des luminaires fournissant des lumières ensoleillant, jouant sur la lumière mais aussi sur le moral (jouant sur la production de sérotonine).</p> <p><b>2) La Direction a satisfait tous les agents ayant demandé une mutation interne, même après un an</b> de présence, afin de leur éviter un souhait de mutation si le poste actuel ne leur convient pas.</p>	<p><b>FO FINANCES</b> ne peut qu'apprécier cette gestion, dans un contexte où la Dgfp veut contraindre les agents à rester 3 ans sur le même poste.</p> <p><b>3) La direction a rassuré sur les déconnexions logicielles</b> subies par les agents (figurent dans le DUERP). Depuis des adaptations de serveur, elles seraient rares.</p> <p><b>5) Déménagement du SRI</b> (service des ressources informatiques). L'APHP a en effet besoin des locaux.</p> <p><b>6) Cellule téléphonique.</b> L'« étude acoustique » note <b>3 axes d'amélioration</b> : la structure de l'immobilier (approuvé cloisons absorbantes), le mobilier imparfait (cloisonnettes vitrées d'origine à changer et rehausser), et bruit d'agents parlant en même temps. La direction prévoit d'y donner suite. Pour <b>FO FINANCES</b>, cela impliquera d'investir dans des <b>casques à réduction de bruit</b> (particulièrement coûteux).</p>
---	--

#### IV – Budget (exemples de dépenses votées)

1) <u>Dépenses sur préconisation du médecin de prévention</u> : bureaux surélevés ; lampes à lumière atténuée ; repose-jambe fauteuil RH400 avec repose poignet ; écran 27 pouces ; micro casque, casque téléphonique ;	logiciel Fine Reader et plage braille 80 cellules, logiciel dragon (reconnaissance vocale) ;clavier adapté 2) <u>Autres dépenses</u> : climatisation salle du 1 <sup>er</sup> étage de Geoffroy-St-Hilaire, matériels divers.
---	--

#### V – Travaux immobiliers (Drfip)

##### projets immo pour les sites

1) <u>BANQUE</u> . Etudes préalables à faire avant d'envisager de créer une climatisation au 3ème étage.	2) <u>BEURET</u> . Projet de climatisation de zone accueil, et recensement des besoins en stores.
--	---

VI - **FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau. N'hésitez pas à contacter ses représentants : Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Pascale Brizio (**Douanes**).**

**fo.drifip75@dgif.finances.gouv.fr**